



Règlement de concours du lancer de la pierre du Grand Chasseral

1. Activité / concours

Concours **Fête Villageoise de Nods 2026**. Samedi 29 août et dimanche 30 août 2026, Place de la Tour, Nods.

Horaires du concours : 29 août de 11h00 à 14h00 sans distinction de catégorie
30 août de 10h00 à 13h00 sans distinction de catégorie

CAT. JUNIOR

2. Catégorie

7.4 kg avec élan, portée à deux mains, à hauteur maximum du nez, pour les garçons de 6 à 11 ans

7.4 kg avec élan, portée à deux mains, à hauteur maximum du nez, pour les filles de 6 à 11 ans

14.5 kg avec élan, portée à deux mains, à hauteur maximum du nez, pour les garçons de 12 à 17 ans

14.5 kg avec élan, portée à deux mains, à hauteur maximum du nez, pour les filles de 12 à 17 ans

3. Droit de participation

Les participants peuvent s'annoncer soit comme membre individuel soit comme membre d'un club sportif suisse.

4. Assurance

L'assurance pour procéder au lancer est l'affaire du participant. Le CO décline toute responsabilité en cas d'accident. Le CO met tout en œuvre afin de garantir les principes de sécurité sur et autour de la zone de lancement. Le lanceur porte des vêtements et chaussures adaptés à la compétition (selon le règlement technique).

5. Frais d'inscription

Les frais d'inscription se montent à CHF 5.00 par catégorie. Une inscription gratuite pour les membres de l'Amicale Ils comprennent deux lancers et un essai qui est facultatif. Sont également compris dans ce montant une éventuelle participation en finale et les éventuels lancers de départage. L'inscription peut être renouvelée.

6. Inscription

L'inscription au concours se fait sur place par paiement en espèce ou par TWINT. Le CO décide en tout temps de la fermeture des inscriptions. Le CO peut refuser une inscription sans devoir l'argumenter.

7. Prix/distinctions

Les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille. Tous les participants reçoivent par courriel une attestation de participation (diplôme) avec la meilleure performance obtenue.

8. Annonces

La liste des résultats comprenant nom, prénom et lieu de domicile du participant est publique et peut être communiquée en tant que telle.

9. Directives techniques

L'organisation du lancer de la pierre du présent concours se conforme aux directives techniques de l'Amicale de la pierre du Grand Chasseral. En cas de divergence c'est ce règlement qui fait foi. Chacun doit se conformer aux directives du CO.

* * * * *

Frais d'inscription encaissés. Tampon du bureau d'enregistrement



Nom _____ Prénom _____ **Accord parental** Signature ici

Adresse _____ Localité _____

Tél _____ Courriel _____

Le participant confirme avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte. Signature _____

Catégorie	facultatif <input checked="" type="checkbox"/>	Départage		
		essai fait <input type="checkbox"/>	résultat	résultat
<input type="checkbox"/> 7.400 kg garçon	essai fait <input type="checkbox"/>	lancer 1 _____	lancer 2 _____	<i>lancer 3</i> _____
<input type="checkbox"/> 7.400 kg fille	essai fait <input type="checkbox"/>	lancer 1 _____	lancer 2 _____	<i>lancer 3</i> _____
<input type="checkbox"/> 14.500 kg garçon	essai fait <input type="checkbox"/>	lancer 1 _____	lancer 2 _____	<i>lancer 3</i> _____
<input type="checkbox"/> 14.500 kg fille	essai fait <input type="checkbox"/>	lancer 1 _____	lancer 2 _____	<i>lancer 3</i> _____

Meilleur résultat

